

**COMMUNE DE MONTALBA LE CHÂTEAU**  
**SERVICE PRINCIPAL**  
**DÉLIBÉRATION DU 5 AVRIL 2024 N°2024/11**  
**CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Marie MARTINEZ

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2022	PART AFFECTÉE A L' INVESTISSEMENT 2023	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023		RESTES A RÉALISER 2023	SOLDE DES RESTES A RÉALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RÉSULTAT
INVESTISSEMENT	- 29 208,13 €	0	41 115,18 €	D	66 482,92 €	- 36 240,70 €	- 24 333,65 €
FONCTIONNEMENT	306 202,11 €	24 976,05 €	19 269,29 €	R	30 242,22 €		276 161,70 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide D' AFFECTER LE RÉSULTAT à l'unanimité

<b>EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ AU 31/12/2023</b>	300 495,35 €
<b>Affectation obligatoire :</b>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	24 333,65 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	276 161,70 €
Total affecté au c/ 1068 :	24 333,65 €
<b>DÉFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE AU 31/12/2023</b>	0,00 €

Fait à Montalba le Château

Le 05/04/2024

Le Maire

Marie MARTINEZ

Délibéré par le Conseil Municipal,

Le 05-avr.-24

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : 8

Suffrages exprimés :

Abs : 1 Pour : 8 Contre : 0

Date de la convocation : 29/03/2024



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 05/04/2024